



Direction de l'Immigration
Bureau des titres de séjour

Code AGDREF : 1223

RENOUVELLEMENT : TRAVAILLEUR TEMPORAIRE – CONTRAT À DURÉE DÉTERMINÉE

Liste des pièces à fournir : ORIGINAL et PHOTOCOPIE

(Les justificatifs doivent être accompagnés, le cas échéant, de leur traduction en français par un traducteur-interprète agréé près une cour d'appel).

Justificatif du séjour régulier : Carte de séjour en cours de validité ou visa de long séjour valant titre de séjour

Justificatif d'état civil et de nationalité :

* Passeport (pages relatives à l'état civil, aux dates de validité, aux cachets d'entrée et aux visas)

* Extrait d'acte de naissance avec filiation ou copie intégrale d'acte de naissance (sauf si le demandeur est déjà titulaire d'un titre de séjour)

* Si l'étranger est marié et/ou a des enfants : extrait d'acte de mariage ou extraits d'acte de naissance des enfants avec filiation (documents correspondant à la situation au moment de la demande)

Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois :

* Facture d'électricité (ou gaz, eau, téléphone fixe, accès à internet) ou bail de location datant de moins de 3 mois

* si hébergement chez un particulier : attestation de l'hébergeant datée et signée, original et copie de sa carte d'identité ou de sa carte de séjour, et facture d'électricité, gaz, eau, téléphone fixe ou accès à internet de l'hébergeant datée de moins de 3 mois

3 photographies d'identité récentes (format 35mm X 45 mm – norme ISO/IEC 19794-5:2005) – *Pas de copie*

Attestation nominative de présence aux formations prescrites dans le cadre du contrat d'intégration républicaine ou du contrat d'accueil et d'intégration

Déclaration sur l'honneur JOINTE (page 3) concernant votre situation familiale complétée, datée et signée

Bénéficiaire d'un contrat de travail à durée déterminée

Si le salarié poursuit l'exécution du contrat de travail à durée déterminée qui a justifié la délivrance de la dernière autorisation de travail :

Autorisation de travail correspondant au poste occupé- CERFA initial visé par la DIRECCTE

Certificat de travail établi par l'employeur et les 3 derniers bulletins de salaire

Si le salarié souhaite exercer un autre emploi sous contrat à durée déterminée :

Dossier de demande d'autorisation de travail constitué par le nouvel employeur comprenant :

- Formulaire CERFA 15186*02
- Une lettre motivant le recrutement du salarié et détaillant les fonctions qu'il va exercer ;
- Un extrait à jour K bis s'il s'agit d'une personne morale, ou un extrait à jour K ou une carte d'artisan, s'il s'agit

d'une personne physique, ou un avis d'imposition, s'il s'agit d'un particulier employeur ;

- Attestation de versement des cotisations et contributions sociales à l'organisme chargé de leur recouvrement et le cas échéant à la caisse des congés payés lorsque l'employeur est soumis à cette obligation ;
- Documents justifiant de l'état civil et de la nationalité de l'étranger et, en cas de séjour en France, le document l'autorisant à séjourner ;
- Lorsque la situation de l'emploi est opposable, les justificatifs des recherches effectuées auprès des organismes concourant au service public de l'emploi pour recruter un candidat déjà présent sur le marché du travail ;
- Les documents justifiant de la qualification et de l'expérience du salarié pour occuper le poste sollicité (copie des diplômes et titres obtenus par le salarié ; curriculum vitae ; certificats de travail justifiant d'une expérience professionnelle) ;
- Le cas échéant, lorsque l'exercice de l'activité est soumis à des conditions réglementaires spécifiques, les justificatifs que ces conditions sont remplies auprès des organes ou institutions habilités ;
- Le cas échéant, si l'embauche concerne un mineur de seize ans, copie de la demande d'autorisation d'emploi auprès du préfet du département où se trouve le siège social de l'employeur, s'il est dépourvu de l'agrément mentionné à l'[article L. 7124-1 du code du travail](#) ;
- Le cas échéant, le mandat autorisant une personne morale ou privée établie en France à accomplir les démarches administratives en son nom et pour son compte.

Bénéficiaire d'un détachement

Si le salarié poursuit l'exécution de la mission qui a justifié la délivrance de l'autorisation de travail dans le cadre du détachement :

- Autorisation de travail correspondant au poste occupé- CERFA 15187*02 initial visé par la DIRECCTE
- Certificat de travail établi par l'employeur et les 3 derniers bulletins de salaire

Lorsque l'employeur sollicite la prolongation du détachement au-delà de la durée initiale :

- Dossier de demande d'autorisation de travail constitué par l'employeur comprenant :
 - Formulaire CERFA 15187*02
 - Lorsqu'il n'a pas d'établissement en France, le cas échéant, le justificatif de l'inscription de l'entreprise au Centre national des firmes étrangères (CNFE) ;
 - Le certificat de détachement sécurité sociale ou l'attestation sur l'honneur de demande d'immatriculation à la sécurité sociale française ;
 - Le cas échéant, l'attestation sur l'honneur de la demande d'immatriculation à la caisse des congés payés ;
 - Selon le cas :
 1. Détachement sur le fondement du 1° du L. 1262-1 du [code du travail](#) : la lettre d'engagement ou le contrat commercial, signé des deux parties, établissant l'existence d'une relation commerciale, précisant notamment le montant du prix à payer par le destinataire de la prestation ;
 2. Détachement sur le fondement du [2° de l'article L. 1262-1 du code du travail](#) :
 - a) Les justificatifs des liens entre l'entreprise établie en France et celle établie à l'étranger ;
 - b) L'attestation de versement des cotisations et contributions sociales de l'entité établie en France à l'organisme chargé de leur recouvrement et le cas échéant, à la caisse des congés payés ;
 - c) Une lettre détaillant les fonctions exercées et l'objet de la mission à effectuer ;
 - d) Les justificatifs d'une ancienneté professionnelle d'au moins 3 mois dans le groupe ou l'entreprise, établis hors de France ;
 - e) Un extrait à jour K bis de l'établissement du groupe accueillant le salarié en France ;
 3. Détachement sur le fondement du 3° du L. 1262-1 du [code du travail](#) : la lettre de détachement mentionnant l'accord de l'étranger pour exécuter une mission pour le compte propre de son employeur ;
 4. Détachement dans le cadre de l'[article L. 1262-2 du code du travail](#) :
 - a) Les justificatifs d'une immatriculation en tant qu'entreprise de travail temporaire auprès du registre professionnel dans son pays d'origine ;
 - b) Le contrat de mise à disposition dans une entreprise utilisatrice établie ou exerçant en France ;
 - c) Un extrait à jour K bis de l'établissement du groupe accueillant le salarié en France.**

DECLARATION SUR L'HONNEUR CONCERNANT VOTRE SITUATION FAMILIALE

	NOM	Prénom	Sexe F / M	âge	nationalité	Pays de résidence	Ville de résidence
Conjoint(e) * Mariage PACS Union libre	Depuis le :						
Enfants							
Père							
Mère							
Frères et sœurs							

* rayer les mentions inutiles

Signature :

Je soussigné(e) _____ certifie sur l'honneur,
l'exactitude des informations inscrites dans le tableau ci dessus

fait à STRASBOURG le : ___ / ___ / ___